

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

# La Charte

92<sup>e</sup> ANNÉE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021 N° 4



**CAMBODGE 1992-1993**



# Sommaire

## ÉDITORIAL 3

## ACTUALITÉS 4

La CDSG de Marmoutier 4

Partenariat avec la DSNJ 7

Présentation du kit pédagogique  
« Le grand Charles » 7

Victoire, on défile ! 8

## DEUIL 9

## DOSSIER 10

Cambodge 1992-1993

## HISTOIRE 22

J'ai pleuré mon Boche ! 22

80 ans déjà : Pearl Harbor 24

Opération *Daguet* 1990-1991 33

## MÉMOIRE 37

Cérémonie aux Invalides pour les  
30 ans de l'Opération *Daguet* 37

## LES GROUPEMENTS 38

## 87<sup>e</sup> CONGRÈS 41

# La Charte

ISSN 1269-472X

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

Octobre - Novembre - Décembre 2021. Dépôt légal à parution.



### 1<sup>re</sup> de couverture :

Le temple d'Angkor-Vat au Vietnam.

© Bjørn Christian Torrissen

### 4<sup>e</sup> de couverture :

Cérémonie au mémorial Désilles à Nancy.

© Nicolas Dohr

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,  
Victimes de guerre et Anciens Combattants.  
L'aînée des associations, créée en 1888  
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

### SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris  
Tél. : 01 40 46 71 40  
Email : fnam@maginot.asso.fr  
Site internet : www.federation-maginot.com  
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

### DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Robert Rideau  
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino  
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal  
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr  
Email diffusion : fichier@maginot.asso.fr

### MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne  
18330 Neuvy-sur-Barangeon  
Tél. : 02 48 52 64 00  
reservation@grande-garenne.com

### RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD)

Tél. : 02 48 52 95 60

### IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur  
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet  
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour  
responsable de la perte ou de la destruction des  
documents qui lui auraient été spontanément  
confiés

## Ne pas regarder l'avenir dans un rétroviseur

Le congrès de la FNAM, qui s'est tenu à Nancy en ce mois de septembre, avait une saveur toute particulière. Pour nombre de congressistes, il s'agissait d'une forme de rentrée après une longue période d'étiage associatif, mais aussi d'une prise de conscience encore diffuse que le monde associatif combattant de demain ne ressemblerait plus tout à fait à celui d'hier. À cela tout un éventail de causes. Pour n'en citer que quelques-unes : attrition des effectifs avec la disparition à court terme de la quatrième génération du feu, ressource en « jeunes anciens combattants » nécessairement limitée eu égard au bassin de recrutement de l'armée d'active, monde combattant de moins en moins visible dans la vie de la cité et enfin révolution sociétale avec le désormais tout numérique qui souvent marginalise les plus anciens.

Un tel tableau pourrait être démobilisateur et grande la tentation d'un repli sur soi avec pour seule perspective un « avenir tourné vers le passé ». Si tel était le cas, ce serait oublier la parfaite capacité de la FNAM, maintes fois observée dans sa longue histoire, plus que centenaire, à réagir et à saisir toute nouvelle opportunité.

Elle le fera d'autant mieux que depuis plusieurs années elle a entrepris une série d'actions et de réflexions sur l'avenir afin, le cas échéant, de ne pas être surprise par la marche du temps. L'une, même si elle peut paraître triviale, est d'avoir su consolider ses moyens financiers au service d'une politique tout entière dédiée à la mémoire et à la solidarité. C'est désormais chose faite par sa présence dans un pacte d'actionnaires de la Française des Jeux issu du monde combattant.

Une autre procède du constat que l'ombre portée de l'armée d'active réside pour une large part en les associations régimentaires (une notion qu'il convient d'entendre au sens large) au sein desquelles le lien social prime sur les revendications catégorielles. En ralliant la Fédération, elles constitueront un maillon d'importance du fameux lien armée-nation.



Le groupement Maginot ainsi créé, épaulé par le siège fédéral, agira localement pour soutenir les initiatives en direction de la jeunesse en synergie avec les établissements scolaires, la Direction du service national, l'Union-IHEDN et la DPMA. Ces actions ont pour noms « classe de défense et de sécurité globales », « cadets de la défense », « trinôme académique ».

Pour la Fédération le but poursuivi est clair, participer de manière active à une évolution du monde combattant, peut-être un peu moins autocentré en raison de la nature même de sa population, mais résolument ouvert vers ce qui sera désormais son cœur de métier le lien armée-nation et la jeunesse, réceptacle et vecteur de la Mémoire.

Ces perspectives dressées dans les derniers jours de 2021, à quelques encablures d'une année que tous souhaitent de renaissance après la crise sanitaire, m'offrent l'opportunité et l'immense plaisir de vous présenter mes souhaits les plus chaleureux pour 2022.

**Robert RIDEAU**  
Président fédéral

# La Classe de Défense et de Sécurité Globales de Marmoutier



La remise de diplômes aux élèves de 3<sup>e</sup>.

### **Institution Marmoutier :**

L'Institution Marmoutier est un établissement privé sous contrat d'association avec l'État, sous la tutelle des religieuses du Sacré Cœur de Jésus (dont la fondatrice est Madeleine-Sophie Barat).

L'institution Marmoutier est située à Tours dans l'emprise de l'ancienne abbaye de Marmoutier.

### **La Classe de Défense et Sécurité Globales (CDSG) 3<sup>e</sup> Marmoutier – 14<sup>e</sup> Centre Médical des Armées (CMA)**

Fort de l'expérience acquise au cours des deux dernières années et de l'intérêt manifesté par les élèves de 3<sup>e</sup>, le collège Marmoutier a fait évoluer l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) « Défense et Citoyenneté » en « Classe de Défense et Sécurité Globales ».





Sur la base aérienne de Tours.

Cette classe a non seulement pour objectif de développer le lien jeunes-armée, mais aussi de faire découvrir un domaine d'excellence qu'est le Service de Santé des Armées.

Ainsi la CDSG du collège Marmoutier a choisi pour unité marraine, le 14<sup>e</sup> Centre Médical des Armées (CMA), commandé par le médecin en chef Even. Elle bénéficiera aussi

du soutien et de l'expertise de la Direction Médicale des Forces, basée sur le même site, la BA 705 de Tours. La convention a été signée le 21 septembre 2021 avec M. Reix, chef d'établissement.

Pour l'année 2020-2021, malgré le contexte sanitaire, trois sorties ont été organisées et animées par le lieutenant Dubaille et M. Jérôme Richard, référent de la CDSG.

Lors de notre 1<sup>re</sup> visite au CMA de Tours, les élèves se sont appropriés les rôles de la Défense Nationale, l'organisation et les missions du Service de Santé des Armées, de la Direction de la Médecine des Forces et du 14<sup>e</sup> CMA. Le cours sur la défense au programme d'Histoire-Géographie a été traité de manière approfondie par le colonel Even.



# Actualités

Lors de cette sortie, mais aussi lors de la 2<sup>e</sup>, organisée au camp du Ruchard avec le 2<sup>e</sup> Régiment de Dragons et la 116<sup>e</sup> antenne médicale, les élèves ont assisté à différents exercices de sauvetage au combat de niveau 1, 2 et 3, ainsi qu'à un exercice de sauvetage NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique ou Chimique). La perfusion intra-osseuse et sa perceuse resteront dans les esprits.

Enfin les élèves se sont rendus sur la BA 123 d'Orléans-Bricy pour assister à un « RETEX » d'une mission réalisée dans le cadre de l'opération « Résilience » mettant en œuvre le Module « MEROPE » (Module de Réanimation pour les OPérations) et l'A 400-M. Cela restera un moment fort de cette année.

Au cours de ces visites, les élèves ont échangé et beaucoup appris sur l'excellence de l'engagement des personnels militaires et sur la diversité des métiers qui y sont associés.

Des vocations sont nées dans le domaine médical et/ou de la Défense.



Un A 400-M équipé du module MEROPE dans le cadre de l'opération « Résilience ».

© Défense.gouv.fr



Exercice de sauvetage.

D'autres n'envisageront pas ce type de carrières, mais ils savent aujourd'hui, pourquoi ! Pour faire des choix raisonnés, il faut connaître !

Les objectifs pédagogiques visés ont été atteints et les compétences citoyennes acquises par nos élèves. Lors de la cérémonie de clôture, ils ont reçu leur diplôme des mains du général de division Baldi, délégué militaire départemental du 37, du médecin général Charrot, adjoint au directeur de la médecine des forces, et du chef d'établissement. Le médecin en chef Even a remis la coupelle de tradition du 14<sup>e</sup> CMA au responsable de ce projet.

Les élèves sont très reconnaissants de l'engagement des forces et du Service de Santé des Armées en particulier pour la défense de nos libertés.

L'année prochaine, la promotion sera baptisée « Médecin-colonel Guy Charmot » sous les auspices de sa fille Dominique et des élèves de la promotion éponyme de l'EMS Lyon-Bron. Le voyage pédagogique « chemin de mémoires » à Paris est réinscrit au programme.

**Jérôme RICHARD**

Professeur référent « Défense et citoyenneté », responsable CDSG  
Marmoutier – 14<sup>e</sup> CMA



## Partenariat entre la FNAM et la DSNJ

Le 21 septembre 2021, une convention de partenariat entre la FNAM, représentée par le général Rideau, et la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) du ministère des Armées, représentée par le général Menaouine, a été signée au siège de la Fédération Maginot.

Le général Rideau, président fédéral, engage la Fédération Maginot à soutenir les dispositifs Cadets de la Défense et Classes de Défense et de Sécurité Globales (CDSG). Plusieurs centaines d'élèves et d'établissements scolaires seront aidés par la FNAM. L'investissement



© Web/La FNAM

de Maginot entre dans le cadre du dispositif « Plan Ambition-Jeunesse » du ministère des Armées.

## Présentation du kit pédagogique « Le Grand Charles »



Dans le cadre de la commission de la mémoire et à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du parrainage du porte-avions *Charles De Gaulle* par la ville de Paris, le vendredi 8 octobre 2021, Mme Marie-Françoise Le Bouleur, administratrice, et M. Cyril Carnévilliers, conseiller à la jeunesse et à l'enseignement, représentaient la FNAM dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris pour le lancement du projet pédagogique « Le Grand Charles ».

Plus d'informations sur notre site Internet : [www.federation-maginot.com](http://www.federation-maginot.com)

## Victoire, on défile !

Mercredi 29 septembre 2021, s'est déroulé, dans les salons de l'Institution Nationale des Invalides, un défilé haute couture pour changer le regard sur l'amputation.

Des hommes et des femmes en fauteuil roulant ou amputés d'un ou plusieurs membres ont fièrement défilé sur le podium sous les regards émus et admiratifs de l'assistance, dans laquelle figuraient notamment le gouverneur des Invalides, le général Christophe de Saint-Chamas, Mme Brigitte Macron, Mme Florence Parly, ministre des Armées, Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, et Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.

Robes et tenues de soirée ainsi que kilts, costumes ou tenues plus classiques laissaient apparaître les prothèses et les appa-



© UBFT



© UBFT

reillages sous les applaudissements continus du public.

Parmi les mannequins, on comptait des civils mais également des militaires blessés en OPEX.

La FNAM, dans le cadre de son action sociale, est heureuse de compter parmi les bienfaiteurs de cette soirée caritative destinée à la rénovation du foyer des Invalides.

M. Christian Piquet, vice-président fédéral et président de la commission de la solidarité, représentait la FNAM lors de cette soirée de bienfaisance dont le but était de récolter des fonds et d'apporter un autre regard sur le handicap et la féminité.



© Indo



## Le colonel (H) Jean Luciani nous a quittés

Le colonel (H) Jean Luciani nous a quittés le 10 août 2021 à l'âge de 95 ans. Ses obsèques se sont déroulées à la cathédrale Saint-Louis des Invalides le 18 août 2021, et les honneurs militaires lui ont été rendus dans la cour d'honneur par les légionnaires, en présence de nombreux porte-drapeaux et personnalités du monde combattant.

Le contrôleur général des armées Philippe de Maleissye, président de l'ANAPI, a prononcé l'éloge funèbre retraçant les grands faits d'armes du colonel Luciani.

Né en 1926, d'une famille de militaires, Jean Luciani rejoint le maquis à 17 ans puis un régiment des Forces Françaises de l'Intérieur.

Il rejoint ensuite le 2<sup>e</sup> Régiment Étranger d'Infanterie et embarque pour l'Indochine en décembre 1948. Il obtient ses premières citations au cours de missions périlleuses.

Jean Luciani est ensuite muté au 1<sup>er</sup> Bataillon Étranger de Parachutistes en 1953. En novembre, il participe à l'opération « Castor » et à la bataille de Dien Bien Phu, où il sera blessé. Après 15 jours d'hôpital, il retrouve le 1<sup>er</sup> BEP et Dien Bien Phu. Il est blessé une deuxième fois après de vaillants combats, lors de la seconde grande attaque de Dien Bien Phu qui débute le 30 mars 1954.



© Indo Éditions

Le 16 avril, il est promu au grade supérieur : capitaine « au feu ». Évacué à cause de sa blessure, il rejoint sa compagnie quelques temps avant l'assaut final du Vietminh qui entraînera la chute de Dien Bien Phu. Il est fait prisonnier, se retrouve au camp n° 1

où il subit privations et lavage de cerveau. Libéré parmi les derniers en septembre 1954, il est décoré de la Légion d'Honneur à seulement 28 ans.

Après avoir été aide de camp du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Blanc, il est affecté en Algérie au sein des opérations spéciales. Il y obtient de nouvelles citations et la promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Après la guerre d'Algérie et diverses affectations, Jean Luciani fonde sa propre entreprise dans les années 70.

En parallèle, il n'oublie pas ses camarades auxquels il apporte son aide, notamment pour la réinsertion des anciens légionnaires. Jean Luciani était un serviteur et d'abord des plus petits : « Je ne veux pas qu'on parle de moi, je veux qu'on parle de ceux dont on ne parle pas. Je veux qu'on parle des plus petits », disait-il.

Avec 10 citations dont la plupart à l'ordre de l'armée et la Grand Croix de la Légion d'Honneur, c'est un grand homme qui s'en va.

La FNAM renouvelle ses sincères condoléances à sa famille.



## Cambodge 1992-1993



Le temple d'Angkor Vat.

© Bjørn Christian Tørrissen

**Depuis 50 ans, 566 soldats sont « Morts pour la France » en opérations extérieures. Leurs noms sont gravés dans le marbre du monument érigé dans le Parc André-Citroën, inauguré le 11 novembre 2019, par le président de la République. L'article qui suit relate l'intervention de la France au Cambodge, sous mandat ONU en 1992-1993, il est plus particulièrement dédié au caporal-chef José Bonilla Gollard (6<sup>e</sup> Étranger de Génie), au sergent Franck Perreau (BA 132), au caporal-chef Lutchmee Curum (6<sup>e</sup> Étranger de Génie), « Morts pour la France ».**

### Introduction

Petit guide pour comprendre l'histoire pour le moins chaotique du Cambodge de la décolonisation (1945) aux accords de Paris (1991).

Après le coup de force japonais en mars 1945, qui balaie l'influence française, Norodom Sihanouk, couronné roi en 1941, proclame l'indépendance du Cambodge.





du gouvernement. Le régime mène pendant deux ans un conflit armé avec le Vietnam et instaure un communisme rural sur des bases répressives et violentes, forçant les populations urbaines à l'exil, réduisant le pays à une telle misère jointe à de telles contraintes que l'on a pu parler d'autogénocide (deux millions de morts).

En 1979, le Vietnam envahit le pays, le régime de Pol-Pot est renversé par le Front Uni de Salut National du Kampuchéa. Il s'ensuit une guérilla qui rassemble des mouvements divers (royalistes, Khmers-Rouges, républicains...), la dissémination de millions de mines et la fuite, notamment vers la Thaïlande, de centaines de milliers de Cambodgiens.

En 1969, confronté à une insurrection fomentée par les Khmers Rouges (maoïstes), Sihanouk confie la direction du pouvoir à Lon Nol (républicain) en échange de l'aide des États-Unis, engagés dans la guerre du Vietnam. Sihanouk est renversé et se réfugie en Chine.

Les Khmers Rouges, soutenus par la Chine, déclenchent une guerre contre les forces gouvernementales. Il en résulte une guerre civile et l'intervention des États-Unis avec des bombardements lourds, notamment sur la piste Ho-Chi-Minh empruntée par le Vietminh pour relier le Nord Vietnam au Sud Vietnam.

L'offensive des Khmers Rouges se réclamant de Sihanouk aboutit au départ de Lon-Nol (avril 1975). Sihanouk revenu à Phnom-Penh démissionne après la création du Kampuchéa démocratique. Pol Pot (Khmer Rouge) prend la direction

En 1989, départ des forces vietnamiennes. Hun Sen devient le Premier Ministre de la République Populaire du Cambodge. En liaison avec Norodom Sihanouk, ils vont



Véhicule des Nations Unis en patrouille.

© Général Robert Rideau



Jeune fille traversant un pont avec ses buffles.

© ArtTower/Pixabay

engager les démarches conduisant aux Accords de Paris (1991), destinés à mettre un terme au conflit interne opposant l'état du Cambodge au FUNCIPPEC (Front Uni National pour un Cambodge Indépendant, neutre, Pacifique et Coopératif : royalistes), au FLNPK (Front de libération nationale du peuple khmer : républicains) et aux Khmers Rouges.

NB : Convié à participer à une réunion présidée par le Prince Sihanouk, que j'étais allé saluer au moment de prendre congé, il me dit tout à trac : « mon Général, je pense que vous avez observé que le Cambodge est un joli panier de crabes ». En d'autres circonstances j'aurais pu ajouter qu'à l'évidence Sa Majesté était le pêcheur qui,

quarante années durant, n'a eu de cesse de « secouer le panier ».

## **Intervention des Nations-Unies**

Des grandes opérations conduites par les Nations-Unies depuis une petite trentaine d'années (espace yougoslave, Liban, Somalie) avec une forte contribution française, celle menée au Cambodge en 1992-1993 est généralement considérée comme offrant

le résultat le plus acceptable.

À défaut d'avoir ramené totalement la paix, l'intervention de l'APRONUC (Autorité Provisoire des Nations-Unies au Cambodge) a permis d'atteindre l'essentiel des objectifs fixés par les accords signés à Paris, le 23 octobre 1991 et notamment la tenue d'une consultation générale dans un cadre démocratique.



Devant les panneaux électoraux.

© Général Robert Rideau



Le rôle dévolu à la composante militaire de la force, avec ses quelque 1 500 soldats français, s'est avéré original. Initialement et pour l'essentiel chargés d'une mission de préparation et de soutien de l'action des composantes civiles<sup>1</sup>, les casques bleus ont été conduits à s'impliquer progressivement dans le processus électoral pour en assurer finalement la coordination, le bon déroulement et le succès. La faculté d'adaptation du soldat en général et singulièrement du soldat français, apte à faire rapidement sienne une tâche souvent fort éloignée de celle qui lui a été dévolue, constitue un facteur important de succès dans une opération de maintien de la paix qui, par essence, est multiforme.



Pour remplir sa mission, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU dispose de plus de 20 000 personnels dont quelque 16 000 militaires et d'un budget



Scène de la vie quotidienne :  
préparation des pâtes de riz.

© Général Robert Rideau

estimé à 2 milliards de dollars. Il s'agit alors de la plus importante opération jamais mise sur pied par les Nations Unies. Le rôle initial de la composante militaire, très classique dans son économie générale, n'appelle aucune remarque particulière : faire respecter un fragile cessez-le-feu, veiller au retrait effectif des forces étrangères, désarmer et démobiliser les quatre factions et enfin assister le CICR (Comité International de la Croix-Rouge) et le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés) dans le rapatriement des 350 000 réfugiés.



Les élections dans  
une pagode.

© Général Robert Rideau

Dans l'esprit des concepteurs, la phase de désarmement devait durer quatre ou cinq mois tout au plus : débutant en juin 1992 avec l'arrivée des premiers bataillons, elle devait s'achever en octobre au plus tard. Une fois les factions désarmées et les soldats renvoyés aux travaux des champs, les hostilités devaient tout naturellement cesser, faute de combattants ! Or un hiatus se fait rapidement jour entre la situation imaginée par les concepteurs de la direction des opérations de la Maison de Verre de New-York – sans nul doute abusés par la bonne volonté de

1. Une composante militaire et sept composantes civiles : électorale, droits de l'homme, reconstruction, administration civile cambodgienne, rapatriement des réfugiés, police civile, soutien de la mission.

# Dossier

façade que tous les protagonistes<sup>2</sup>, notamment les Khmers rouges, ont affiché lors des négociations – et la dure réalité du terrain.

“ **Ainsi l’opération de désarmement qui devait concerner quelque 200 000 combattants se solde par un échec** ”

À cela, il convient d’ajouter d’importants retards dans le déploiement des forces, signe manifeste des difficultés rencontrées par nombre de pays contributeurs, à mettre sur pied des détachements rompus à la projection et à une forme d’engagement fort éloignée des pratiques nationales.

La première et notable manifestation de mauvaise volonté des polpotistes

a lieu aux premiers jours du printemps 1992 avec l’incident de Pailin (à l’ouest du Cambodge zone frontalière avec la Thaïlande) lorsqu’une poignée de miliciens, jeunes en âge, légèrement armés mais menaçants et déterminés, refusent l’accès de leur sanctuaire au représentant spécial du secrétaire général de l’ONU.

L’absence de réaction de l’APRONUC, surprenante à bien des égards, est interprétée, par les plus « indulgents », comme un geste destiné à ne pas mettre à mal d’emblée un processus de paix bien fragile.

En octobre 1992, la réalité de la situation ne fait plus aucun doute. Les gouvernementaux provietnamiens, après avoir démobilisé et désarmé leurs plus mauvaises troupes et reversé leurs plus mauvaises armes, refusent de s’engager plus avant au motif que les Khmers Rouges, usant de fallacieux prétextes, ne respectent aucune des clauses des accords de Paris. Ainsi l’opération de désarmement qui devait concerner quelque



Les buffles et l’hélicoptère.

© Général Robert Rideau

2. Les protagonistes : Le Parti du peuple cambodgien au pouvoir, communiste et provietnamien, le FNLPK (Républicains), le FUNCIPPEC (Royalistes) et les Khmers Rouges.





17 octobre 1992, une unité du bataillon français doit rencontrer dix khmers rouges.

© Général Robert Rideau

200 000 combattants se solde par un échec avec pour conséquence de repousser dans le temps le désengagement de la composante militaire de l'APRONUC.

Par ailleurs et au fil du temps, il apparaît que la composante civile de l'APRONUC, livrée à elle-même comme un temps envisagé, serait dans l'incapacité de faire régner, dans un pays en état de guerre larvée, un semblant d'ordre pour que les élections puissent se dérouler dans un climat acceptable.

Revisiter la mission de la composante militaire s'impose comme une évidence au demeurant implicitement reconnue par la résolution 792 du Conseil de sécurité. Pour autant, la nécessité d'un tel changement de mission ne s'impose pas à tous. Nombre de réticences doivent être balayées. Elles sont tout à la fois d'ordre structurel, psychologique et déontologique.

Il faut faire admettre à certaines composantes civiles que le succès de la mission repose désormais, non seulement, sur la synergie des efforts, mais aussi sur la désignation d'une composante pilote qui, pour d'évidentes raisons de sécurité mais aussi d'efficacité, ne

saurait être que la composante militaire. Il faut aussi convaincre les jeunes volontaires de l'ONU – véritable épine dorsale de la composante électorale – de la réalité d'une situation qu'ils se refusent à appréhender avec toute la lucidité souhaitable. Idéalistes, enthousiastes, légitimement fiers du remarquable travail de terrain accompli dans des conditions difficiles pour recenser et enregistrer les Cambodgiens, ils sont

farouchement hostiles à l'intrusion de soldats dans un domaine aussi sensible à leurs yeux que l'organisation et la supervision d'élections démocratiques.

L'image d'une urne électorale à l'ombre d'un fusil, fusse-t-il entre les mains d'un casque bleu, les révolte. En dépit des



Un Khmer Rouge.

© Général Robert Rideau



Opération de déminage.

© Général Robert Rideau

orientations données par New-York et des nombreuses mises en garde prodiguées, ils semblent peu enclins à réviser leur position...

Il faut attendre les premiers jours d'avril 1993 et une très forte recrudescence de la violence qui, prolongée, aurait inéluctablement conduit à l'échec du processus électoral. Les Khmers rouges multiplient les actions déstabilisatrices : attaques des installations de l'APRONUC, pressions morales et physiques exercées sur une population psychologiquement très fragile, prise en otage d'observateurs de l'ONU et surtout assassinat de personnels de la composante

électorale. Les volontaires de l'ONU, brutalement décillés, très choqués par une violence qu'ils n'avaient pas imaginée, menacent purement et simplement de démissionner et de regagner leurs pays d'origine sauf à ce que les casques bleus prennent en compte leur sécurité. Pour tristement ironique que puisse paraître ce changement d'attitude, il a le mérite de faire tomber les dernières préventions à l'encontre de la composante militaire et de l'impliquer sans réserve dans la conduite des opérations électorales.

Il convient alors d'agir simultanément dans quatre directions. En tout premier lieu, sécuriser de toute urgence les volontaires de l'ONU qui constituent le maillon faible de l'APRONUC, mais aussi et surtout un maillon tout à fait indispensable et irremplaçable à seulement deux mois de l'échéance électoral. Aussi, chaque fois que leur sécurité l'exige, sont-ils placés sous la protection des casques bleus, les condamnant à renoncer à une liberté de mouvement à laquelle ils



Village flottant à Kho Kong.

© Général Robert Rideau



demeurent très attachés et qui, faut-il le souligner, a contribué pour une large part au succès initial de la mission.

Rassurer une population traumatisée, abruti de fatigue et de misère, qui se terre et refuse tout contact avec l'APRONUC, constitue le deuxième axe d'effort. Faute de disposer d'effectifs suffisants (16 000 personnels sur 180 000 km<sup>2</sup>) pour exercer une présence significative sur l'ensemble du théâtre, il est décidé d'agir par priorité et de manière permanente sur les zones peuplées et de se limiter ailleurs à de brèves mais fréquentes apparitions.

À cette fin, il est décidé de la mise sur pied d'unités d'intervention rapide à tous les niveaux. Ce mode opératoire parfaitement



De nombreux Cambodgiens habitent sur des bateaux.

© Général Robert Rideau

maîtrisé par le contingent français plonge d'autres dans un abîme de perplexité, allant même pour certains jusqu'à s'interroger sur le bien-fondé d'actions qui en raison de leur



Paysage des bords du Mékong à Kompong-Chnang.

© Général Robert Rideau



Jeune fille khmer.

© Général Robert Rideau

caractère « offensif » (comprendre sortir des cantonnements) pourraient éventuellement être considérées comme déroatoires aux règles d'engagement de la mission !

Il va sans dire que ces arguments fallacieux sont rapidement balayés. Le résultat ne se fait pas attendre. Une « petite paix des rizières » s'instaure progressivement, autorisant localement la reprise d'un semblant de vie économique avec, dans leurs zones respectives, notamment la réouverture des petits marchés de village, chose d'importance dans un pays où, en dehors de la terre, il n'est point de richesse.

Mettre les factions face à leurs responsabilités est aussi considéré comme un des facteurs de la réussite. Au sein des commissions militaires mixtes, il est rappelé avec force aux protagonistes signataires des accords de Paris, qu'il leur appartient de faire régner l'ordre public dans leurs zones respectives. Les Khmers rouges se font « tirer l'oreille », pratiquant souvent la politique de la « chaise vide ». Les trois autres factions, plus par souci de respectabilité que d'enthousiasme, répondent favorablement à cet appel.

Pour modeste que soit cette implication, elle a pour effet de réduire sensiblement la pratique de « ce sport national » que sont le racket et le banditisme et de sécuriser un peu la population. Cette mesure a aussi pour vertu d'éloigner les combattants des factions des centres nerveux du pays et ultérieurement des bureaux de vote, leur ôtant toute tentation d'exercer de répréhensibles pressions sur les électeurs.

Enfin revoir avec un « œil militaire » l'organisation même des élections s'avère une impérieuse nécessité. Vouloir appliquer sans le moindre discernement et la moindre adaptation les méthodes mises en œuvre, deux années plus tôt en Namibie, lors d'une consultation électorale organisée par l'ONU est tout simplement aberrant.



Les pagodes ont également été utilisées comme bureaux de vote.

© Général Robert Rideau





Un des nombreux blessés par mine mendiant dans la ville.

© Général Robert Rideau

Vouloir, par exemple traiter à l'identique, un secteur sous tutelle Khmers rouges et un secteur où le FUNCIPPEC est majoritaire, procède d'une perception irréaliste de la situation.

Considérer que la population de Prear-Vilar, désert démographique au nord-ouest du Cambodge, d'accès et de circulation très difficile possède les mêmes droits que les habitants de Phnom Penh est indiscutable. Mais vouloir les faire voter dans les mêmes conditions matérielles est utopique. Penser que la sécurité de l'ensemble du dispositif électoral peut s'accommoder d'une dispersion et d'une multiplication excessive des bureaux de vote, dans un pays où les conditions de déplacement s'apparentent parfois à celles du « rallye Gitane » est une vue de l'esprit.

Pour obtenir une révision en profondeur d'un plan élaboré par des experts, techniquement compétents mais souvent « hors sol » par rapport à la réalité de la situation, il convient de vaincre maintes réticences, se montrer persuasifs et ne pas hésiter à brandir le spectre de l'échec.

Toujours est-il que ces mesures portent leurs fruits. Les Cambodgiens se rendent massivement aux urnes. Les prévisions les plus optimistes sont dépassées. Si un taux de

participation voisin de 70 % aurait été de nature à satisfaire les plus exigeants, celui de 92 % enregistré à la clôture du scrutin est pour le moins inespéré. Il l'est d'autant plus que le nombre d'incidents enregistrés pendant toute la consultation est faible et que le FUNCIPPEC, formation de l'opposition, l'emporte. Preuve s'il en est que le mandat de l'APRONUC d'organiser des élections dans un cadre démocratique est parfaitement rempli.



Visite du bataillon tunisien à Kompong-Chnang.

© Général Robert Rideau

Si l'on doit se hasarder à citer les raisons d'un tel succès, il convient de placer en tête la volonté des Cambodgiens à s'exprimer. La deuxième est l'impact psychologique des mesures prises, sorte d'électrochoc déclenché au moment propice, ni trop tôt, ni trop tard. Parmi ces mesures, le choix de la composante militaire comme élément moteur s'est avéré tout particulièrement judicieux. Dans les circonstances d'alors, elle était la seule capable de rassurer une population inquiète et une composante électorale en proie au doute. Elle était

# Dossier

surtout la seule, en situation de crise, à disposer d'un temps de réponse très court dû à sa spécificité : système de commandement hiérarchisé, très bonne faculté d'adaptation aux situations nouvelles, sens développé de l'organisation, notamment en matière logistique, s'appuyant de surcroît sur une très bonne implantation territoriale.



Alors même que des critiques, excessives et souvent injustes, sont portées sur la manière dont les casques bleus s'acquittent de leur mission de maintien de la paix, il convient de saluer, comme il se doit, l'action singulière conduite par les 16 000 soldats de l'APRONUC.

Originaires de 35 pays ils ont, 18 mois durant, donné le meilleur d'eux-mêmes pour tenter de sauver un pays dont ils ignoraient tout ou presque tout au moment où ils en foulaient pour la première fois le sol. Parmi eux, les 1 500 soldats français des trois armées et de la gendarmerie ont eu un comportement exemplaire. Soldats professionnels ou volontaires service long, parachutistes et légionnaires



Jeune gardien de buffles.

© Général Robert Rideau



Ce soldat ghanéen s'en prend au cyclo. Par les temps qui courent et d'après les rumeurs alarmantes de nos services de renseignements, il pourrait être piégé.

© Général Robert Rideau

pour le plus grand nombre d'entre eux, issus de formations prestigieuses, élevés dans le culte de la mission, rompus aux opérations extérieures, ils étaient tenus en très haute estime par tous : Cambodgiens, civils de l'APRONUC et autres contingents militaires. Ils constituèrent ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler un « système d'hommes », c'est-à-dire des soldats d'élite capables, sans rien perdre de leur savoir-faire guerrier, de se muer selon les circonstances en instituteurs, secouristes, bâtisseurs, démineurs et formateurs au déminage. En cela, ils ont donné une très belle image de notre armée.

En septembre 1993, ils quittèrent le Cambodge, mission accomplie, pour se retrouver, pour le plus grand nombre d'entre eux, moins de deux années après, toujours sous le casque bleu, à Sarajevo.

**Général Robert RIDEAU**

***Dans le prochain numéro : Des témoignages d'anciens ayant servi au Cambodge et de rescapés du génocide cambodgien.***



# POUSSE-CORNET

COMMISSAIRES-PRISEURS

Ventes aux enchères – Inventaires pour succession et partage

**SAMEDI 12 MARS 2022 – NEUVY / BARANGEON (18)  
MUSÉE DE LA FÉDÉRATION  
NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT**

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DU CONTENU DU MUSÉE:** armes, uniformes, équipements et Jeep Willys avec sa remorque.

**Expert – Consultant :** Laurent MIROUZE - 06 33 51 02 49 - [lmirouze@gmail.com](mailto:lmirouze@gmail.com)

**Catalogue sur demande – Information :** [www.poussecornet.com](http://www.poussecornet.com) – 02 54 78 45 58



*N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'expertise en militaria, souvenirs historiques, armes anciennes, tableaux, mobilier et objets d'art: [pousse.cornet@orange.fr](mailto:pousse.cornet@orange.fr)*

**Maîtres Guillaume & Amélie CORNET commissaires-priseurs.**

**BLOIS - HÔTEL DES VENTES - 32 avenue Maunoury – 02 54 78 45 58 – [pousse.cornet@orange.fr](mailto:pousse.cornet@orange.fr)**

**ORLÉANS - 2 impasse Notre-Dame du chemin - 02 38 54 00 00 – [pousse.cornet.orleans@orange.fr](mailto:pousse.cornet.orleans@orange.fr)**

**ROMORANTIN – Bureau Sologne – 2bis rue de la Tour – 02 54 76 42 00**

## J'ai pleuré mon Boche !

C'était l'été 1943, un matin alors que le soleil était déjà levé, avec ma grand-mère, nous admirions toutes les rangées de fleurs jusqu'à la route.

Puis arrive une petite voiture allemande, qui stoppe juste devant chez nous. Je regarde ma grand-mère se lever disant : « Cet officier ne vient sûrement pas pour nous acheter des carottes. »

Il se présente : « Colonel Harving de l'aviation de chasse, j'ai un bon de réquisition délivré par votre maire pour que je dispose d'une chambre dans votre habitation. »

Nous avons une grande maison composée de trois chambres, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'une salle de bain avec baignoire et beaucoup de dépendances.

Ce colonel était grand, blond comme les blés, les yeux vifs et d'un bleu peu commun. Il était vêtu d'un costume bleu ciel avec pantalon blanc et portait des insignes avec l'aigle de pilote et des bottes en cuir noir très brillantes.

Il fit le tour de la maison et demanda s'il pouvait avoir la chambre qui donnait sur le jardin. Après accord, il demanda à son chauffeur de lui apporter ses deux grosses valises.

Après les présentations, nous lui demandons où il avait appris le français – il parlait couramment et presque mieux que nous. Il



© Domaine public

avait fait une partie de ses études à Paris pendant cinq ans et connaissait bien la littérature française.

En traversant la salle à manger, il marqua un temps d'arrêt devant le cadre de mon grand-père, mort à Verdun en 1914, Médaille Militaire, Croix de Guerre. Il se mit à claquer des talons, retira sa casquette et s'inclina devant le cadre. Ce fut un choc pour ma grand-mère.

Il s'installa dans sa chambre puis nous remercia de notre bon accueil. En partant il nous salua d'un « Au revoir » et d'un « À samedi et dimanche prochains ». Le week-end, il portait une tenue de sport et il parcourait la campagne. Il me faisait faire mes devoirs et me choyait beaucoup. Quand il arrivait, il m'offrait toujours des chocolats et des gâteaux. Un jour, il m'offrit un harmonica





et mes premières notes furent « Le roi Dagobert ».

Un jour ce fut son anniversaire, il demanda à ma grand-mère si elle pouvait lui prêter son service de table pour inviter quelques amis pilotes. Les amis sont arrivés avec moult cadeaux : deux jeunes pilotes et une fille dans les 25 ans, une beauté nordique. Je lui demandais si elle aussi était pilote, non elle était radio.

Le repas et la fête terminés, les deux jeunes pilotes prirent congés en saluant leur colonel. La jolie fille est restée pour le samedi et le dimanche. Tout le monde va se coucher. Peu après, comme j'avais ma chambre à côté de celle des invités et la cloison étant très mince, j'entendais des cris. Je vais alors voir ma grand-mère pour lui demander pourquoi ils se battent. Ma grand-mère eut un sourire et me dit d'aller me recoucher précisant qu'ils faisaient une partie de chatouilles. Le dimanche se passa bien pour finir toutes les bonnes choses de la soirée : charcuterie,



Un Messerschmidt BF109 abattu en Afrique du Nord en 1941.

© Domaine public

etc. Le soir, le chauffeur est venu les chercher, ils étaient très gais, tous les deux.

Puis la semaine se passa et le samedi pas de visite, la semaine suivante toujours pas de visite.

Un soir, le chauffeur arrive avec la belle blonde. En entrant dans la maison, elle me saute au cou et m'embrasse. Elle pleurait de tout son cœur.

Le chauffeur m'explique qu'ils viennent chercher les affaires d'Harving pour les envoyer à sa famille en Allemagne. Lors d'une sortie en combat, l'avion d'Harving a été touché et est tombé en flammes dans la Manche.

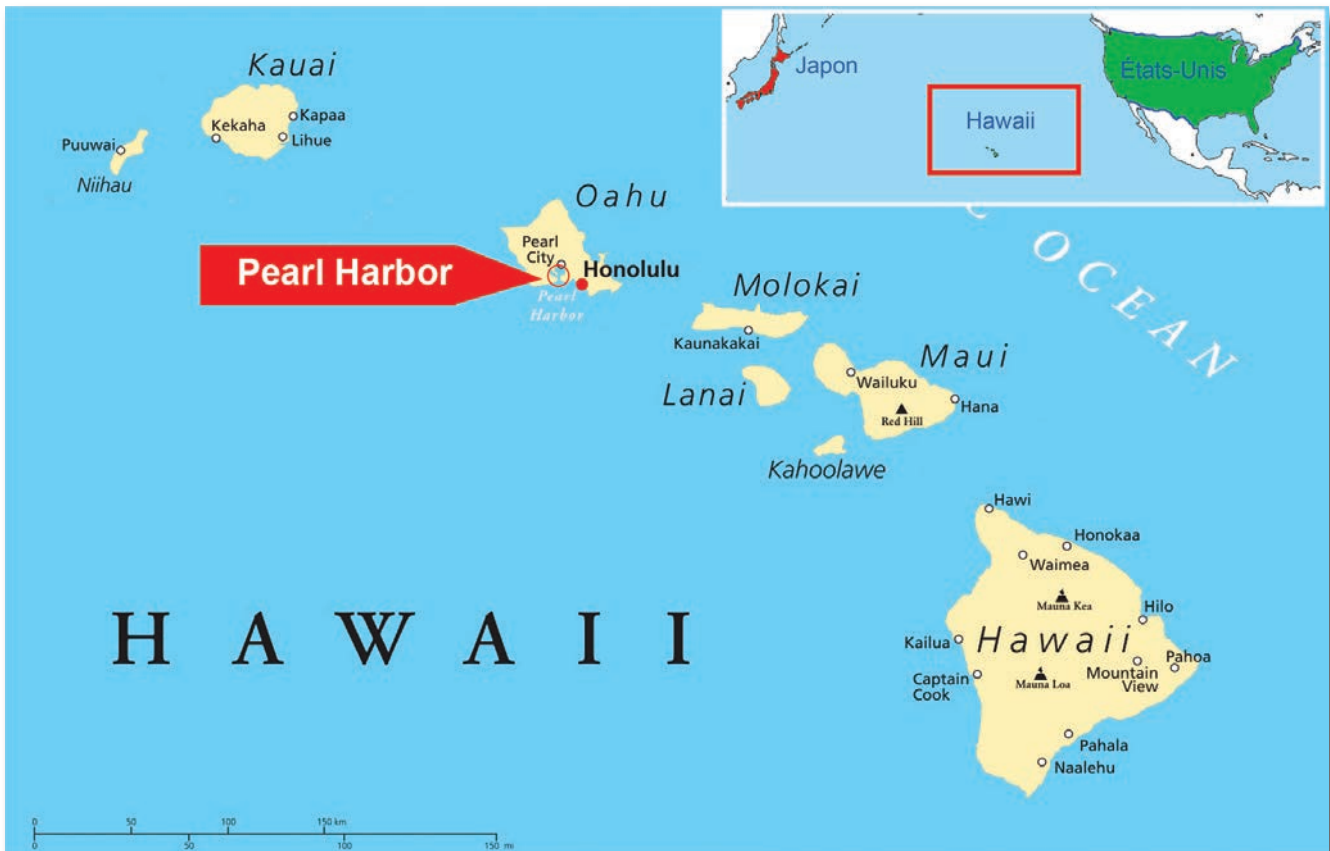
Ce jour-là, j'ai beaucoup pleuré. Ils m'ont laissé un souvenir : une dague ou un poignard en argent. Je pense souvent à lui bien qu'il fut un combattant ennemi.

**Claude DEPOILLY**



© Domaine public

## 80 ans déjà : l'attaque de Pearl Harbor



Le 7 décembre 1941, date de l'attaque de la base américaine de Pearl Harbor sur l'île d'Oahu (Hawaï) par l'armée japonaise, fait entrer les Américains dans la Seconde Guerre mondiale.

En juillet 1941, Washington prend des sanctions économiques contre la politique impérialiste japonaise, après l'invasion de la Chine et de l'Indochine française dans le cadre de l'expansionnisme du Japon Shōwa<sup>1</sup>. L'assaut contre la principale flotte américaine doit permettre au Japon de continuer à établir sa « sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale » en privant les

Américains des moyens de s'y opposer militairement.

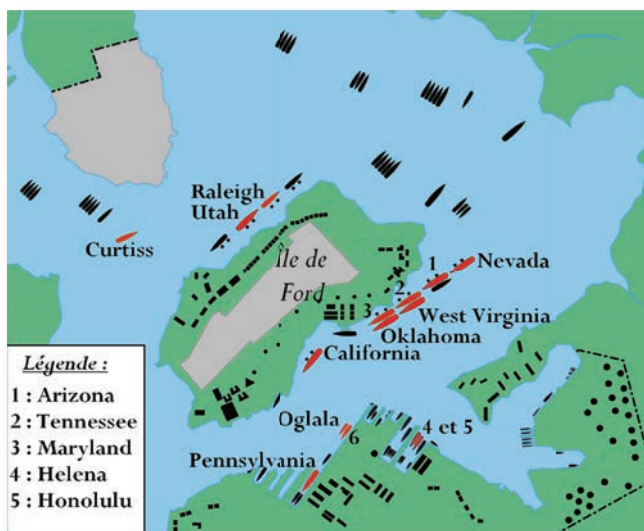
Le dimanche 7 décembre 1941, l'attaque, dirigée par le général Hideki Tōjō, contre la flotte américaine du Pacifique et les forces stationnées sur place, est conduite en deux vagues aériennes parties de six porte-avions et impliquant plus de 400 avions.

En moins de vingt-quatre heures, l'Empire du Japon attaque également les États-Unis aux Philippines ainsi que le Royaume-Uni en envahissant Hong Kong et en débarquant en Malaisie.

1. L'ère Shōwa (« ère de paix éclairée ») est la période de l'histoire du Japon où l'empereur Shōwa (Hirohito) régna sur le pays. Elle débute le 25 décembre 1926 et s'achève le 7 janvier 1989. Mais, de 1926 à 1945, l'ère Shōwa se distingue par l'accélération de sa politique expansionniste, créant de nombreux conflits en Asie.



## La base de Pearl Harbor



Localisation des principaux navires sur la base de Pearl Harbor.

© Urban d'après Ningyou

Pearl Harbor constituait la plus grande base navale américaine dans l'océan Pacifique et s'étendait autour d'une rade peu profonde dont l'entrée se faisait par un chenal très étroit (400 mètres de large). La plupart des navires de guerre mouillaient à l'intérieur de la rade, à l'est et au nord de l'île de Ford. Les bâtiments de guerre étaient amarrés deux par deux, par souci d'économie et par manque de place.

La flotte de guerre américaine du Pacifique, composée alors de la *Battle Force*, la *Scouting Force*, la *Base Force* et de la *Amphibious Force* comptait, le dimanche 7 décembre, 86 unités dans la base et une trentaine de bâtiments auxiliaires. On comptait enfin 25 000 hommes sur la base et environ 300 avions et hydravions de l'USAAF et de l'aéronavale dans l'île. Le général Walter Short était alors le commandant des forces terrestres tandis que la flotte du Pacifique était sous les ordres de l'amiral Husband Kimmel. La défense des installations et des ateliers de réparation était assurée par la

DCA et les défenses littorales, ainsi que par 35 B-17.

## La première vague

Entre 6h et 7h15, la première vague de 183 avions s'envole vers Pearl Harbor et arrive par l'Ouest. Elle comprend : 49 bombardiers moyens d'altitude (horizontaux) *Nakajima B5N2 Kate*, 51 bombardiers en piqué *Aichi D3A1 Val*, 40 bombardiers-torpilleurs *Nakajima B5N2 Kate* et 43 avions de combat *Mitsubishi A6M2 Zéro*.

Leur présence est détectée vers 7h par deux soldats mais ceux-ci ne parvinrent pas à convaincre un nouvel officier persuadé qu'il s'agissait de six bombardiers B-17 arrivant de Californie pour se ravitailler, avant de rejoindre les Philippines.



Réplique d'un *Nakajima B5N*

© RAF-YYC from Calgary, Canada

Vers 7h30, un premier avion japonais fait une reconnaissance dans les alentours et donne le signal : « Pearl Harbor dort. » À 7h53, les premières bombes nippones sont larguées et les avions se mettent en formation d'attaque. Le contre-amiral Patrick Bellinger donne l'alerte. Les avions lance-torpilles ont frappé en premier, volant à basse altitude au-dessus de l'eau et lançant des torpilles vers *Battleship Row* de Ford Island (île Ford),

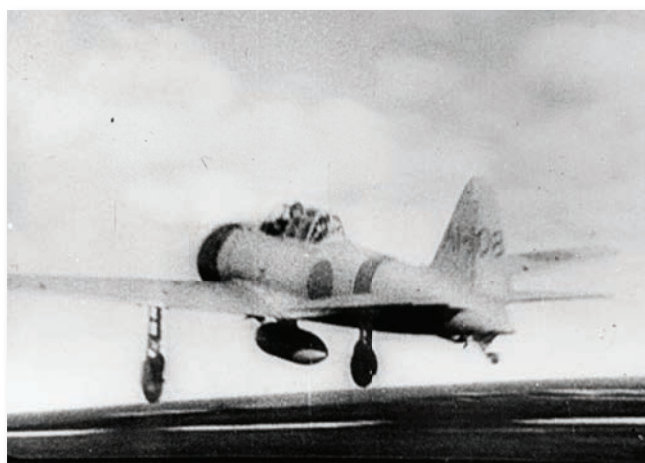


Des marins de l'US Navy dans une vedette à moteur sauvent un survivant de l'eau aux côtés du cuirassé coulé *USS West Virginia* pendant ou peu après le raid aérien japonais sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941.

L'*USS Tennessee* est visible derrière.

© US Navy

la cible principale. Ils ont ensuite frappé les navires *West Virginia*, *Oklahoma*, *California* et *Nevada*, ainsi que d'autres amarrés dans le chantier naval.



Un chasseur *Mitsubishi A6M2 « Zero »* de la marine japonaise décolle du porte-avions *Akagi*, pour aller attaquer Pearl Harbor le 7 décembre 1941.

© Domaine public

Les bombardiers en piqué ont détruit des hangars, d'autres bâtiments ainsi que des avions stationnés à *Hickam Field* et sur l'île Ford. Des bombes larguées au-dessus du port ont déchiré l'*Arizona* et d'autres cuirassés. Cinq sous-marins *Ko-hyoteki* torpillent les navires américains après le début des bombardements.

Une étude de l'Institut naval américain, conduite en 1999, indique qu'une torpille toucha l'*USS West Virginia*, qui devint la première cible touchée de l'attaque japonaise.

## La deuxième vague

À 8h30, la seconde force de frappe de 167 appareils arrive par l'Est et vise le flanc gauche. Aucun avion torpilleur n'est utilisé car jugé trop vulnérable face à la DCA, désormais en alerte. Cette deuxième vague se compose de quatre unités qui arrivèrent presque en même temps sur le site depuis plusieurs directions. Au cours de l'assaut, un sous-marin de poche japonais, venu en surface, est pris pour cible par le Curtiss et coulé par le destroyer *USS Monaghan*. La seconde vague s'achève à 9h45.

## Bilan

Le bilan humain de l'attaque est lourd : 2 403 Américains morts et 1 178 blessés, dont 49 civils morts et 35 blessés. Les civils ont été tués ou blessés par les bombes ou les



éclats de bombes tombés dans les zones civiles, jusqu'à Honolulu. Côté japonais, on dénombre 64 tués (55 aviateurs et 9 sous-marinières). Près de la moitié des pertes américaines, soit 1 177 hommes, fut provoquée par l'explosion et le naufrage de l'*USS Arizona*.

## Le cas de l'*USS Arizona*

Lors de l'attaque de Pearl Harbor, l'*USS Arizona* mouille à proximité de l'île Ford. Situé dans l'allée des cuirassés, il est arrimé au navire-atelier *Vestal*. Peu après le début de l'attaque, les bombardiers-torpilleurs *Nakajima B5N2 Kate* lâchent leurs torpilles sur le couple *Arizona* – *Vestal*. L'une d'entre elles touche le cuirassé *Arizona* au niveau de la tourelle n° 1. Une autre touche le navire en son milieu. Le blindage de pont, plus fin dans cette zone, est traversé par la bombe qui s'arrête dans la soute à munitions.

Touché par deux torpilles, l'*USS Arizona* ne tarde pas à subir d'importantes voies d'eau. Par la suite, la destruction de la tourelle n° 4 provoque un incendie. Une certaine confusion se met à régner sur le navire et l'amiral Kidd n'hésite pas à se servir de la mitrailleuse en repoussant le cadavre du mitrailleur d'origine.



L'*USS Arizona* en train de brûler.

© NARA-Domaine public



Le cuirassé de la marine américaine *USS Arizona* en feu à Pearl Harbor, immédiatement après l'explosion de ses chargeurs avancés. Photo extraite d'un film en couleur pris à bord de l'*USS Solace*.

© US Navy

À ce moment, la chaufferie avant du cuirassé explose, sans doute à la suite d'une inondation. Un incendie se déclare menaçant les soutes à munitions. Devant le danger, l'équipage se doit de noyer les soutes pour empêcher l'explosion qui signerait la fin du cuirassé. La confusion et le nombre important d'officiers absents empêchent de retrouver les clés des soutes et une terrible explosion se produit à l'avant du navire.

Les flammes de l'incendie s'élèvent à près de 500 mètres de hauteur, alors que l'avant du navire est complètement dévasté. Des débris de matériels et des parties d'êtres humains sont propulsés sur les navires avoisinants.

Près de 1 100 hommes et 40 officiers sont tués par l'explosion, dont l'amiral Kidd et le commandant du navire Van Valkenburgh. Devant pareil désastre, les survivants ne peuvent empêcher le navire de couler. Les hommes choqués par les explosions se jettent à l'eau ou tentent d'atteindre le navire-atelier *Vestal*.

# Histoire

Sur le pont du navire gravement endommagé, d'autres survivants continuent à tirer à la mitrailleuse. D'autres luttent contre le feu ou tentent de secourir des marins qui se sont jetés à l'eau. L'incendie dure près de trois jours. Finalement, l'*USS Arizona* compte 1 177 morts et « seulement » 44 blessés<sup>2</sup> sur 1 511 hommes d'équipage. Plus tard, à la suite de l'attaque, l'*USS Arizona*, contrairement à l'*USS West Virginia*, est complètement évacué. Après la bataille, le cuirassé est définitivement considéré comme irrécupérable.

## Témoignages

Quelques vidéos de témoignages de survivants sont actuellement disponibles. Elles ont été tournées lors des cérémonies du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque de Pearl Harbor. Une retranscription écrite d'entretiens oraux, qui ont eu lieu dans les années 80 avec des militaires mais également des civils, est également accessible sur le site du *Pearl Harbor Visitor Center* (<https://www.nps.gov/perl/index.htm>).

### Donald Stratton



« La boule de feu nous a tous touchés. Un marin sur un autre navire nous a jeté une corde, une corde lourde. Je me suis agrippé à la corde et me suis hissé sur environ 25 mètres pour me mettre en sécurité. Je ne sais pas comment j'ai réussi mais je suis là pour en parler. On a sacrifié 1 177 hommes sur ce bateau. Je fais partie des chanceux qui ont réussi à s'en sortir. »

### Louis (Lou) Conter

« Après l'attaque, nous sommes restés à bord du navire pour extraire des corps et évacuer des survivants. Après environ 40 minutes, nous avons de l'eau au niveau des genoux.

Quelqu'un a dit d'abandonner le bateau. Nous avons transporté à l'hôpital ceux que nous avons réussi à sauver. J'ai assisté à beaucoup de funérailles sur l'*Arizona*, ici. Beaucoup de gens y sont enterrés. C'est toujours difficile. »



**Earl Nightingale (1921-1989)**, à bord de l'*Arizona* (Le Point 7/12/2019, article de Frédéric Lewino)



« Les cadavres s'entassaient les uns sur les autres, et des hommes gravement brûlés se dirigeaient vers le pont arrière pour s'y écrouler a p p a r e m m e n t morts ou gravement blessés. (...) »

Je me suis frayé un passage en direction du quai et j'étais en train de retirer mes chaussures quand je me suis retrouvé brutalement dans l'eau. Je pense que j'y ai été projeté par la déflagration d'une bombe. (...) J'étais environ à mi-chemin quand mes forces m'ont totalement abandonné. (...) j'étais sur le point de couler quand le major Shapley, qui nageait à mes côtés, a vu ma détresse. Il m'a agrippé par la chemise et m'a dit de m'accrocher à ses épaules pendant qu'il nageait. (...)

Sans le major, je serais mort noyé. Nous avons finalement atteint la plage où un marin nous

<sup>2</sup> La proportion de blessés par rapport au nombre de tués s'avère très faible.



a guidés vers un abri anti-bombes. On m'y a donné des vêtements secs et un endroit pour me reposer. »

## **Lauren Bruner (1921-2019)**

(vidéo de *France Info* 75 ans de Pearl Harbor)



« Tout brûlait. Donc tout le monde s'est jeté sur les lits pour prendre les couvertures. Nous avons dû nous asseoir et tenir bon jusqu'à ce que ce soit terminé. Il y a encore des choses

dont je ne peux pas parler. Car, si j'en parlais, je ne pourrais pas dormir. »

**Floyd Jenkins**, (à bord du destroyer *USS Rigel*, extrait de la retranscription de son entretien conservé au Centre de visites de Pearl Harbor)

**Question** : Quel était votre travail à bord du *Rigel* ?

**Réponse** : Dans le service médical... de l'infirmier.

**Q** : Quelle est la première chose que vous avez vue ?

**R** : Oh la vache ! J'ai regardé et j'ai vu l'*Oklahoma* sur le côté, l'*Arizona* en feu, le *West-Virginia* en feu, le *California* couché au fond, le *Nevada* échoué là-bas. C'était un spectacle pour le moins infernal, car en fait, je connaissais certains des gars de l'*Arizona*. En 1940, quand j'ai été transféré de l'*Hospital Corps School* à Bremerton, je suis monté sur l'*Arizona* et je suis resté à bord pendant quelques

mois, six semaines à deux mois, en route pour Bremerton. Et certains des gars, qui étaient passés par le camp d'entraînement, étaient à bord. Alors quand j'ai vu ça, j'ai réalisé qu'ils n'étaient probablement pas en vie. Et bien sûr, il s'est avéré qu'ils ne l'étaient pas ; ils avaient été tués. Et la bombe ou l'obus qui a touché l'*Arizona* a touché, je suppose, autour de la tourelle n°1. L'infirmier médicale était juste en dessous et elle les a tout simplement anéantis. C'est pourquoi tout le personnel médical a été tué sur l'*Arizona*.

## **Le mémorial de l'USS Arizona**

Le centre d'accueil des visiteurs de Pearl Harbor (*Pearl Harbor Visitor Center*) offre la possibilité d'en apprendre davantage sur la guerre du Pacifique en général et sur l'attaque du 7 décembre 1941 plus particulièrement.

Géré par le Service des Parcs Nationaux (National Park Service : NPS), le complexe comprend notamment deux galeries d'exposition, des expositions en plein air, une visite audio et une librairie. Depuis cet endroit, les visiteurs peuvent accéder à d'autres sites historiques de Pearl Harbor,



Plan du *Pearl Harbor Visitor Center*.

© Google Maps

# Histoire

tels que l'*USS Bowfin*, le musée et parc des sous-marins, les mémoriaux des cuirassés *Missouri*, *Utah* et *Arizona*, et le musée de l'Aviation du Pacifique.



Vue aérienne du mémorial de l'*USS Arizona*.

© PH3(AW/SW) Jayme Pastoric, US Navy/Domaine public

Le mémorial de l'*USS Arizona* a été inauguré le jour du Memorial Day<sup>3</sup> en 1962. En 1989, l'*USS Arizona* a été désigné monument historique national. Depuis 1980, le *National Park Service* gère le mémorial et le centre d'accueil, alors que les anciens combattants

jouent toujours un rôle clé dans le maintien de ce site historique.

Le financement du mémorial est assuré en partie par le *Pacific Historic Parks*, avec un groupe de survivants de Pearl Harbor et d'autres personnes intéressées par cet important héritage.

Chevauchant l'épave de l'*USS Arizona*, le mémorial est accessible uniquement par bateau. Il se compose d'un mur sur lequel sont gravés les noms des 1 177 soldats tués lors de l'attaque. La coque, tombeau pour plus de 900 marins, sert également de récif artificiel.

On peut noter deux particularités. Tout d'abord, six stèles, situées le long du rivage non loin de l'ancre de l'*USS Arizona*, recensent les noms des 334 survivants du cuirassé.

Ensuite, ces survivants peuvent demander qu'à leur mort leurs cendres soient immergées dans l'épave de l'*USS Arizona*. Seuls les survivants de l'*USS Arizona* seront inhumés à bord de l'épave. Lors de la cérémonie, ils bénéficient des honneurs traditionnels puis les urnes sont déposées dans le puits de la tourelle n° 4.

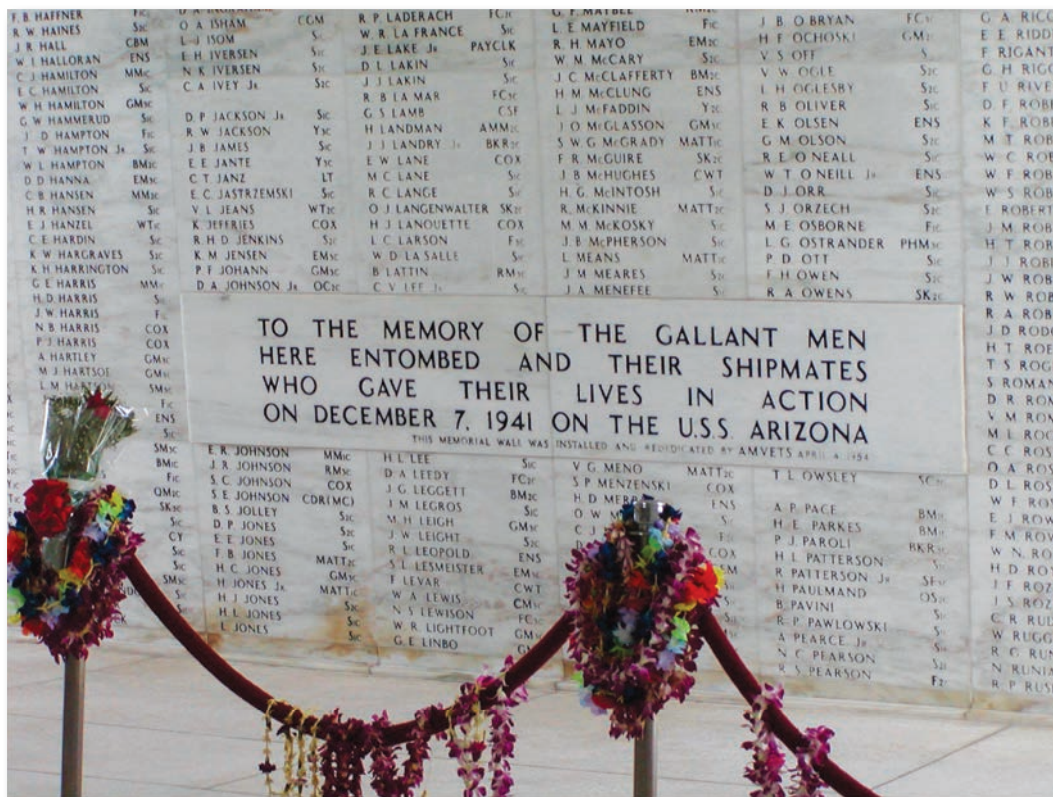


Les six stèles dédiées aux 334 survivants de l'*USS Arizona*, le long du rivage.

© NPS

<sup>3</sup> Le *Memorial Day* est un jour de congé officiel aux États-Unis, célébré chaque année le dernier lundi du mois de mai. Il rend hommage aux membres des Forces armées des États-Unis morts au combat toutes guerres confondues.





Le mur portant le noms des soldats de l'USS Arizona, tombés durant l'attaque.

© Wikipedia/Domaine public

Plus remarquable encore, ceux qui choisissent ces funérailles auront leur nom gravé sur un muret, situé en avant du grand mur rendant hommage aux disparus du cuirassé, à l'intérieur du mémorial.

Les autres survivants de l'attaque de Pearl Harbor, quant à eux, peuvent demander que leurs cendres soient dispersées sur les différents sites commémoratifs de l'île, comme au-dessus de l'épave de l'USS Utah pour les rescapés de ce cuirassé.



Lors de l'enterrement de Raymond Haery au mémorial de l'USS Arizona. Son nom est gravé sur le petit muret dans la salle du sanctuaire.

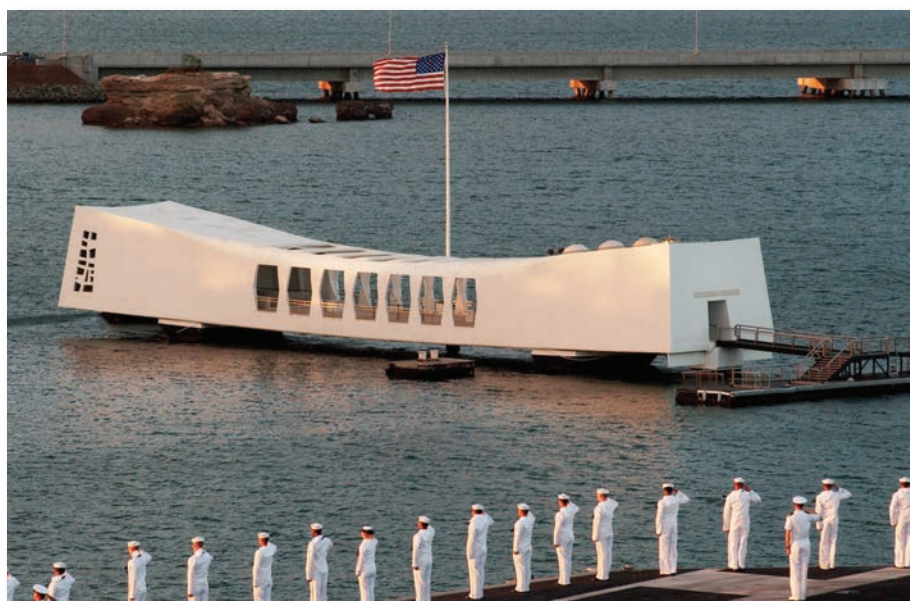
© NPS/E. Terry

Au total, quarante-quatre d'entre eux ont choisi de rejoindre leurs frères d'armes au coeur de l'USS Arizona à leur mort. Le dernier en date est Lauren Bruner, décédé en septembre 2019 à l'âge de 98 ans. Ses cendres ont été immergées le 7 décembre 2019 soit 78 ans jour pour jour après l'attaque de Pearl Harbor.

Lauren Bruner avait 21 ans au moment de l'attaque.

# Histoire

Grièvement brûlé et blessé de deux balles dans une jambe, le jeune marin n'avait dû sa survie qu'à une corde lancée depuis un navire voisin. Remis de ses blessures, il avait repris le combat, participant notamment à des batailles dans les îles Aléoutiennes et dans le sud du Pacifique, avant de quitter la Marine en 1947.



Les trois derniers survivants ont, quant à eux, souhaité reposer auprès de leur famille. L'un d'eux, Lou Conter, était présent aux funérailles de Lauren Bruner.

Les marins de l'*USS Ronald Reagan* rendent les honneurs lorsqu'ils passent devant le mémorial de l'*USS Arizona*.

© US Navy photo by Mass Communication Specialist Seaman Joe Painter

Au cours de cette attaque, sans précédent pour les États-Unis, on ne dénombre heureusement aucun porte-avion américain détruit. Les trois qui auraient dû se trouver en rade de Pearl Harbor, en étaient absents pour cause de mission ou d'entretien.

Néanmoins, cet épisode, qui a déclenché l'entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale, reste profondément ancré dans la mémoire des Américains.

**Cathy BERJOT-BEN HELAL**

The author thanks the National Park Service of Pearl Harbor for the informations provided, particularly Mrs Emily Pruett for her contribution, pictures and authorisations she gave quickly with great professionalism.

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Le site du Service des Parcs Nationaux de Pearl Harbor.
- Le Point du 7/12/2019, article de Frédéric Lewino
- France Info, vidéo des 75 ans de l'attaque Pearl Harbor
- BFMTV.com
- Wikipedia
- Youtube

Vidéos:

Pearl Harbor : <https://www.arte.tv/fr/videos/094085-001-A/history-catchers-pearl-harbor/>  
<https://www.youtube.com/watch?v=BZeG2ECij4Q>

[https://www.youtube.com/watch?v=ddaind\\_CJtM](https://www.youtube.com/watch?v=ddaind_CJtM)

Immersion des cendres de Lauren Bruner : <https://www.youtube.com/watch?v=Ko0QBUqs1BE>



# Opération Daguet 1990-1991

Il y a trente ans l'armée française participait à une coalition internationale qui a mené une action aéro-terrestre d'une envergure jamais connue depuis la Seconde Guerre mondiale. La puissance technologique des armées occidentales a permis une victoire facile, sans beaucoup de pertes, mais entraîné aussi des remises en question qui, combinées avec l'évolution des types d'engagements militaires, débouchent sur les engagements d'aujourd'hui.

Le 2 août 1990, neuf mois après la chute du « mur de Berlin », l'armée irakienne envahit le Koweït. La réaction internationale ne se fait pas attendre (12 résolutions de l'ONU). La France y participe en projetant une force aéro-mobile dès le 9 août avec le porte-avions *Clemenceau*, puis une division légère (cinq régiments dont deux blindés) et 60 avions.

Une coalition internationale (34 pays) se constitue sous l'égide des États-Unis et l'ONU accorde, le 29 novembre, l'autorisation d'emploi de la force (résolution 678).

Pour vaincre l'armée irakienne, présentée comme la 4<sup>e</sup> armée du monde et disposant d'armes chimiques, la coalition rassemble en janvier 1991, sous un commandement conjoint (général Schwartzkopf et prince Ben Sultan), plus de 800 000 hommes, dont 540 000 Américains, avec une composante terrestre organisée en six corps d'armée (trois américains et trois arabes).



L'offensive aérienne déclenchée le 17 janvier 1991 réalisera plus de 100 000 missions. Elle sera couronnée le 24 février par une action offensive terrestre (environ 2 500 chars dont 2 000 *M1 Abrams*, 500 hélicoptères, 1 300 canons et missiles) qui se terminera victorieusement par un « cessez-le-feu » une centaine d'heures après, le 28.

Notre armée de terre est alors toujours organisée comme pour la « Guerre froide » avec des unités du contingent (Corps de bataille blindé-mécanisé avec des capacités nucléaires tactiques), et en partie professionnelles (Force d'action rapide). Le président de la République ayant décidé de ne pas employer les appelés pour cette opération,



Opérations menées lors de l'opération Tempête du désert entre le 24 et le 28 février 1991.

© Jeff Dahl

ce sera dans ce vivier que seront puisées la plupart des troupes qui constitueront la division « Daguet », soit 11 régiments professionnels dont deux aéro-mobiles et trois blindés soutenus par un fort groupement logistique et dotés des matériels les plus modernes de l'époque. Le général Roquejoffre, commandant la FAR, est nommé COMFOR. Il s'appuie sur un état-major inter-armées, installé à Riyad qui assure l'interface avec les alliés et le soutien national des unités opérationnelles.

La division « Daguet », placée sous les ordres successifs des généraux Mouscardes et Janvier, campe dans le désert près d'Hafar-al-Batin où sont déployés également les régiments. Pendant que ces derniers s'entraînent et s'acclimatent au milieu désert-

rique sous une menace chimique permanente, l'état-major travaille fiévreusement à la fois pour une participation à la défense de la frontière saoudienne en cas de nouvelle attaque irakienne (« Desert Shield ») et pour la préparation de l'offensive majeure qui doit intervenir au début 1991, afin de restaurer l'indépendance du Koweït (« Desert Storm ») : une mise en place sur 200 km jusqu'à Rafha et une attaque profonde d'une centaine de kilomètres pour prendre en moins de trois jours le contrôle du village et de l'aéroport d'As-Salman et assurer la sûreté du flanc gauche du dispositif allié.

Pour ce faire, la division sera placée sous le contrôle opérationnel du XVIII<sup>e</sup> Corps US et les 9 200 Français seront renforcés par 4 300 Américains : 2/82<sup>e</sup> « Airborne »,





Le général de corps d'armée Michel Roquejoffre, commandant de l'opération Daguet, et le général de brigade Bernard Janvier, commandant la 6<sup>e</sup> Division Légère Blindée, durant la revue de la victoire des forces françaises à As Salman, Irak, le 10 mars 1991.

© Domaine public

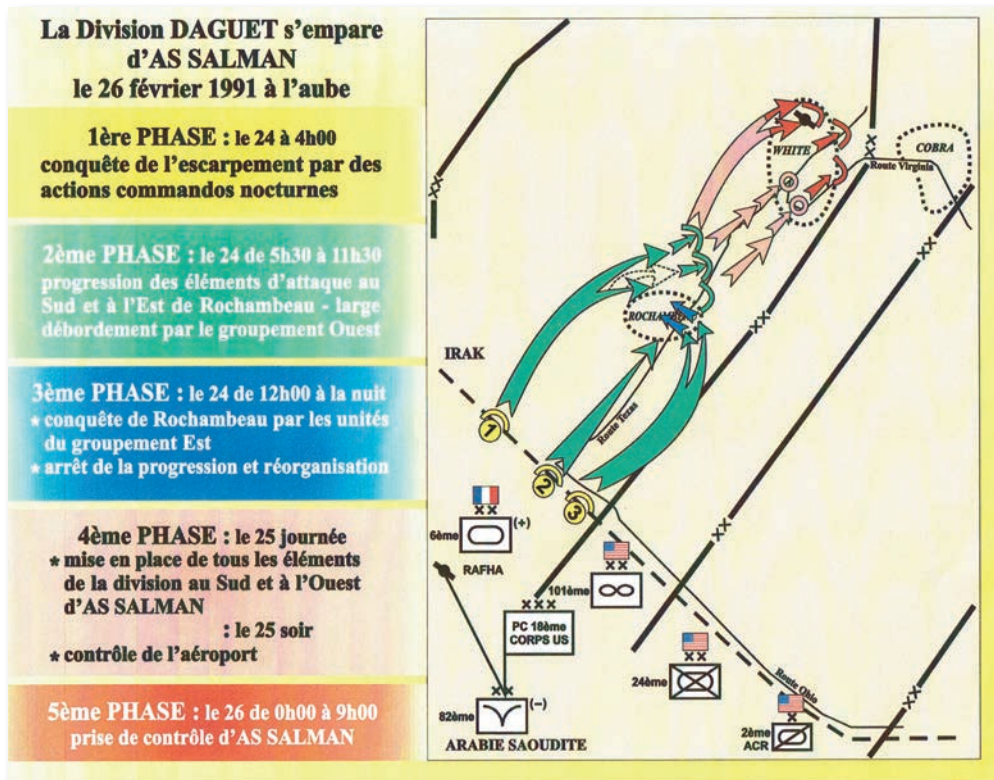
18<sup>e</sup> « *Field artillery brigade* », Génie et détachements dédiés à l'appui aérien, aux opérations psychologiques, à la circulation (« military police ») et aux « affaires civiles ».

Au sein de la coalition, la division « Daguet » et les aviateurs se sont donc trouvés intégrés dans le système américain. Pour l'armée de Terre, le nombre d'officiers bons anglicistes était alors très réduit et certains systèmes (artillerie, transmissions) n'étaient pas interopérables. L'état-major a travaillé en français, avec une dizaine de détachements de liaison à tous les échelons. Par ailleurs, tout se faisait

« à la main » car, s'il y avait les tout premiers GPS, il n'y avait qu'un seul ordinateur au PC.

Cet engagement a d'abord été un révélateur de la qualité de notre formation. Les officiers présents, issus principalement des 6<sup>e</sup> DLB et 9<sup>e</sup> DIMa n'avaient pas été particulièrement sélectionnés, mais ils avaient vécu à l'entraînement toutes les situations tactiques qui ont été rencontrées au cours de l'opération à l'exception de la gestion des médias, des prisonniers, des morts au combat et des « affaires civiles ».

Notre armée de terre était alors entraînée en vue d'un engagement contre la menace du « Pacte de Varsovie ». Le milieu désertique était certes différent du théâtre européen mais la doctrine de l'ennemi nous était connue car les Irakiens étaient essentiellement équipés de matériels soviétiques et avaient été formés par des instructeurs russes.



Manœuvre de la division Daguet.

© Général Jean-François Durand



Deux chars de combat AMX-30 et un camion TRM-2000 de la 6<sup>e</sup> Division Blindée Légère française font une pause à l'extérieur d'Al-Salman pendant l'opération Tempête du désert, le 3 mars 1991

© Staff Sgt. Doyen Wagner/ Domaine public

Débouchant sur deux axes le 24 février matin face à la faible résistance de la 45<sup>e</sup> DU irakienne, la division « Daguet » accomplira sa mission et contrôlera le 26 matin le village et l'aéroport d'As-Salman.

Plus de 3 000 prisonniers seront capturés.

Cette opération victorieuse a confirmé que les militaires français étaient largement au niveau de leurs alliés anglo-saxons sur le plan tactique mais elle a été aussi le point de départ d'une modernisation aux niveaux opératif et stratégique rendue nécessaire par les avancées technologiques et les nouveaux engagements post « Guerre froide ». Ainsi sont nés de nouveaux organismes : centre opérationnel et structure de planification interarmées, direction du renseignement militaire, commandement des opérations spéciales, direction de la communication de la défense, centres d'entraîne-

ment modernes utilisant la simulation, unités spécialisées pour les « affaires civiles »...

D'autres transformations ont également été mises en oeuvre : prise en compte de la nécessité de maîtriser l'anglais opérationnel pour les officiers d'état-major, mise en place de réseaux informatiques protégés, évolution de la logistique de projection, du soutien (alimentation, can-

tonnement, tenues, aspects psychologiques), de la protection du combattant (gilets pare-éclats, blindages, contre-mesures, soutien santé)... et aussi, sur un plan politique, professionnalisation de tous les militaires.

Cette opération, clairement de guerre même si les pertes ont été minimales, a également eu pour conséquence la réactivation de la Croix de guerre TOE (Théâtres d'Opérations Extérieures) et donné une impulsion pour la relance du monde « ancien combattant » qui s'est poursuivie avec les engagements qui ont suivi.

Notre armée, toujours engagée depuis, notamment aujourd'hui au Sahel, bénéficie de toutes ces avancées.

**GDI (2S) Jean François DURAND**  
ancien chef d'état-major de la division  
« Daguet » - janvier-mars 1991.



# Cérémonie aux Invalides pour les 30 ans de l'opération Daguet

L'opération *Daguet* est la participation de l'armée française à la coalition internationale formée à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak dans la guerre du Golfe en 1990-1991.

Mardi 19 octobre 2021, dans la cour d'honneur des Invalides, s'est déroulée la cérémonie célébrant les 30 ans de l'opération *Daguet*, en présence du président de la République, Emmanuel Macron, de la ministre des Armées, Mme Florence Parly, du chef d'état-major des armées, le général Burkhard, de nombreux officiers généraux de toutes les armes, des formations des trois armées ayant participé à cette opération, d'anciens de la division *Daguet*, de représentants d'associations patriotiques, de porte-drapeaux patriotiques



© La Charte/FNAM



© La Charte/FNAM

et des familles des soldats tués ou blessés lors de cette opération.

Une rétrospective en images a été diffusée sur grand écran tandis qu'un soldat relatait la chronologie des événements. Les noms des 10 soldats tués ont été cités avant que ne retentisse la sonnerie *Aux Morts*. En fin de cérémonie, le président de la République a échangé quelques mots avec les familles.

Le général Robert Rideau, président fédéral, représentait la FNAM lors de cette cérémonie.



© La Charte/FNAM

## ERRATUM

Quelques lecteurs nous ont signalé une confusion dans *La Charte* N° 3 2021 : une photographie de M. Léon Gauthier, dernier vivant des 177 Français à avoir participé au débarquement de Normandie, a été remplacée par erreur par celle de M. Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, qui vient de nous quitter le 12 octobre 2021. Nous saluons ces deux héros et remercions vivement nos lecteurs dont la vigilance constitue un atout primordial pour le maintien de la qualité de notre *Charte*.

# Groupements

## GR 13

FÉDÉRATION DES ANCIENS  
D'INDOCHINE ET DES TOE

Présidente : Mme Colette Luzeux  
Adresse : 33 rue Littré  
41100 Saint-Ouen

### Inauguration du square des Anciens d'Indochine à Vendôme

Notre président André Grelat, décédé récemment, s'était investi corps et âme avec la mairie de Vendôme pour remettre en place une plaque au square des Anciens d'Indochine. C'est chose faite. Le 18 juin, nous avons dévoilé celle-ci en présence de : Pascal Brindeau, député de Loir-et-Cher, Monique Gibotteau, vice-présidente du Conseil départemental, Laurent Brillard, maire de Ven-

dôme, Fernand Caron, président du Comité d'Entente des associations patriotiques de Vendôme,

Colette Luzeux présidente de la FAITOE, Maurice Chevalier, notre ancien d'Indo, toujours fidèle et Brigitte Grelat, épouse de notre président décédé, ainsi que de 13 drapeaux et des présidents d'associations amies.

À cette occasion, la médaille d'argent Maginot a été remise à Henri Boué notre portedrapeau national pour son dévouement sans faille.

Beaucoup d'émotion mais grande satisfaction.

**La présidente  
Colette Luzeux**



## GR 43

UNION DES MUTILÉS,  
RÉFORMÉS, VEUVES DE  
GUERRE ET ANCIENS  
COMBATTANTS DE GIEN

Président : M. Michel Duval  
Adresse : 2496 route d'Ouzouer  
45500 Nevoy



Jeudi 29 juillet 2021, a eu lieu notre assemblée générale, à la maison des Associations de Gien.

Le président Michel Duval a ouvert la séance à 10h15, il remercie les présents, et excuse les membres qui n'avaient pu se déplacer. Une minute de recueillement est observée à l'attention des décédés depuis l'année dernière ainsi qu'aux victimes des missions extérieures.

L'UMRVG a assisté, avec le drapeau, aux cérémonies patriotiques locales et natio-

nales, ainsi qu'aux obsèques des membres décédés. Le bilan financier a confirmé un état satisfaisant. Appel au renouvellement de membres du bureau : par manque de volontaires, le bureau est reconduit.

Le président remercie la FNAM pour les subventions accordées aux établissements scolaires. Cette année nous avons eu la surprise d'avoir deux lauréates à Gien : le 2<sup>e</sup> prix des lycées d'enseignement général à Margaux Werfeli du Lycée Bernard-Palissy, et le 2<sup>e</sup> prix des lycées d'enseignement professionnel à Alicia Gilon du lycée professionnel Marguerite Audoux. Les prix ont été remis le 1<sup>er</sup> juillet au cours d'une cérémonie à l'auditorium. Le maire de Gien, M. Francis Cammal, se dit sensible au travail de mémoire et assure son attachement et son soutien à notre groupement.



## GR 53

### SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU DOUBS

Président : M. Louis Chevillard  
Adresse : 82 avenue Georges Clemenceau  
25000 Besançon



### Le SNU dans le Doubs et le Jura

Le 1<sup>er</sup> SNU du Doubs et du Jura s'est déroulé, du 20 juin au 2 juillet, dans le Doubs au Lycée agricole de Granvelle à Dannemarie-sur-Crête et dans le Jura, au lycée agricole Edgar-Faure à Montmorot, réunissant 230 jeunes de la région Bourgogne/Franche-Comté et 45 encadrants.

Ces adolescentes et adolescents se sont totalement engagés, ils ont fait corps, ils ont été volontaires et se sont dévoués à la communauté.

Nous avons rencontrés et vécus avec de « bons jeunes » qui confirment bien que notre jeunesse est pleine de ressources parfois méconnues.

Les témoignages se sont succédé identiques avec parfois les mêmes regrets : « On aurait préféré plus de sport, plus d'activités en extérieur et moins d'interventions en salle de cours et aimé quelque chose de plus militaire », étonnant n'est-ce pas ?

Ce fut une expérience riche d'enseignements et nous sommes déjà volontaires pour renouveler l'expérience pour le SNU 2022.

## GR 65

### LES ANCIENS D'ÉCORCHEBŒUF

Président : Mme Muguette Larson  
Adresse : Mairie  
76890 Brive-la-Gaillarde



Le Gr 65 a tenu son assemblée générale le 24 août 2021 dans la perspective de fêter ses 40 ans en 2022. Le 77<sup>e</sup> souvenir de la tragédie de Croixdalle, qui a lieu chaque année le 25 août, a été préparé. En présence de Sébastien Jumel, député en Seine-Maritime, des autorités civiles et militaires, le maître de cérémonie Antonin Stevenard, chevalier de l'Ordre national du Mérite et adhérent, a porté avec grandeur les 25 porte-drapeaux venus honorer Georges Fix-Roissard, Gaston Cordier et Pierre Dubois, réfractaires au STO, fusillés pour avoir osé défier l'occupant.

Colette Maquin, nièce de Gaston, s'adressa avec émotion à son oncle devant le trou de bombe, relatant les journées précédant ce massacre : « les deux miliciens

avaient joué à pile ou face pour désigner qui, de Gaston ou de Pierre, serait abattu en premier ».

M. Sagnier, marbrier, fut remercié pour avoir redonné à la stèle tout son éclat.

Le lendemain, la directrice du Château d'Écorchebœuf (76) a reçu Muguette Larson et quelques membres, pour visiter le parc où était cantonné le régiment FFI Réseau Libé-Nord en avril 1944.

# Groupements

## GR 126

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES ALPES-MARITIMES

Président : M. Claude Belardi  
Adresse : Maison du combattant  
12 avenue Principal Pastour  
06600 Antibes



C'est avec un grand honneur, qu'au nom de la Fédération Nationale André-Maginot, j'ai eu le privilège, lors des cérémonies faites sur les lieux touchés par cette terrible tempête Alex, de remettre, à M. Ange Volpi, M. Jean Richy et M. Claude Culatti, adhérents dévoués, au Gr 126 de la FNAM, depuis de nombreuses années, un chèque qui, je l'espère, leur apportera une aide

particulièrement précieuse, afin de pouvoir surmonter au mieux le traumatisme subi. Je souhaite sincèrement au nom de nos sinistrés, remercier la Fédération Nationale André-Maginot, pour sa solidarité, son dévouement et sa rapidité, à apporter son soutien, au quotidien et surtout lors d'événements exceptionnels.

Claude BELARDI

## GR 132

COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS RÉSISTANTS MOBILISÉS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA RATP

Président : M. Lucien Michinot  
Adresse : 36 rue Championnet  
BT n° 4, Bureau n° 3  
75018 Paris

### Commémoration du 22 août 1944

Le 22 août 1944, pendant les combats pour la Libération de Paris, le commandant Louis Bouchet et ses six compagnons (tous agents de la CMP future RATP), André Ancelin, Ulysse Benne, Robert Ferrer, Émile Goeury, Marcel Lavigne Burou et Arthur Speeckaert, ont été pris les armes à la main et fusillés par

les Allemands dans les Fossés du Fort Neuf de Vincennes.

Chaque année, notre groupement et les associations amies, viennent rendre un hommage à ceux qui furent leurs camarades de travail et de combat, sur le lieu où fut consommé leur sacrifice.

Cette manifestation du Souvenir, organisée par le seul Comité d'entente, inscrite dans le cadre des cérémonies commémoratives de la Libération de Paris, à laquelle participent traditionnellement de hautes personnalités politiques, civiles et militaires, a eu lieu cette année le jeudi 19 août 2021.

Le rassemblement des délégations et des porte-drapeaux s'est fait à 17h45. Aucun discours n'a été prononcé. Seuls les drapeaux aux couleurs nationales ont été admis.



ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1266-472X

# La Charte

92<sup>e</sup> ANNÉE

HORS-SÉRIE N° 1 2021



**87<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FNAM  
À NANCY**



# 87<sup>e</sup> congrès de la FNAM à Nancy

Cette année, notre 87<sup>e</sup> assemblée générale s'est déroulée à Nancy, les 8 et 9 septembre 2021 et a réuni 90 présidents et 43 représentants.

À ces participants, venaient s'ajouter des invités : M. Matthieu Klein, maire de Nancy, Mme Adeline Rouzier-Deroubaix conseillère du lien armées-Nation Mémoire et monde combattant représentant Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux anciens Combattants, Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONAC, M. Alain Perello, directeur du Service départemental de l'ONAC de la Meurthe-et-Moselle, le colonel Michel Lipski, Délégué Militaire Départemental de la Meurthe et Moselle, M. Pascal Solofrizzo, représentant le CGA Serge Barcellini, président du Souvenir Français et le général Georges Lebel, représentant le général Hervé Longuet, président de l'UNC.



M. Klein, maire de Nancy.

M. Matthieu Klein, maire de Nancy, a ensuite fait une allocution et souhaité un bon congrès constructif.

Le général Robert Rideau, président de la FNAM, a ouvert la séance apportant des précisions sur le devenir du monde combattant et la pérennité de la transmission de la mémoire.



M. Sanchez, président du Gr 101/54.

L'assemblée générale, animée par M. Thierry Lefèbvre, a débuté par le mot de bienvenue de M. Henri Sanchez, président du GR 101/54 (Retraités Militaires de Meurthe-et-Moselle).

Il a évoqué les attraits de sa région avant de souhaiter un bon séjour.



Le secrétaire général, Daniel Standaert présente le rapport moral et d'activité 2020



Le trésorier général, Michel Preud'homme a présenté le rapport de gestion de l'année 2020 et le





budget prévisionnel 2021, Jacques Sonnet, président de la commission financière a présenté le rapport financier.

MM. Esteve, président de la commission de contrôle, et Bellaïche, commissaires aux comptes, ont pris la parole et ont approuvé le rapport financier.



M. Jean-Marie Guastavino, rédacteur en chef de *La Charte* a remercié l'assemblée pour les courriers et les articles, marquant ainsi son implication.



Est venu ensuite le moment de voter les résolutions, qui ont toutes été adoptées à la majorité.

L'après-midi a débuté par le rapport du président de la commission des droits, M. Francis Barbier, la présentation des motions et le vote de ces dernières.



Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONAC a ensuite prononcé son discours, suivi d'une vidéo de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants.

La journée s'est terminée par la cérémonie au monument aux Morts à « la Porte Desilles ».

Durant la matinée du jeudi 9 septembre, M. Daniel Standaert a présenté la modification de certains articles des statuts ainsi que le vote des deux dernières résolutions.

De retour de la pause, le général Neuville a présenté le Hartmannswillerkopf, rebaptisé Vieil Armand après la Première Guerre mondiale.

Puis le général Rideau a exposé le projet d'avoir des référents régionaux afin d'établir des liens avec les groupements mais aussi les autorités des départements et des régions afin de relayer les informations et les messages de la FNAM.

La matinée de travaux s'est terminée par l'allocation de M. Cyril Carnevilliers, conseiller à l'enseignement et à la jeunesse, sur la présentation des actions en faveur des jeunes.

Le prochain congrès se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2022 à Saint-Étienne.

# Les motions de la FNAM 2020

## **Mesure 1 Les fonds de prévoyance au bénéfice des militaires**

Le 4 septembre 2020, pour des motifs ou des objectifs méconnus, le nouveau Directeur de l'EPFT (Établissement Public des Fonds de Prévoyance), a indiqué sur le site de l'établissement, la mise en application de la prescription des demandes, non instruites dans un délai de 4 années après l'ouverture des droits aux militaires réformés des suites de blessures, en application de la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968. Compte tenu de la situation financière exceptionnelle des Fonds de Prévoyance et du caractère d'attribution non automatique à faire valoir l'attribution de ces fonds de prévoyance aux ayants droit blessés et réformés, l'application d'une telle prescription n'est pas acceptable pour ceux qui ont dépassé la période de 4 ans par méconnaissance de cette mesure.

### **La FNAM demande :**

- D'accorder une dérogation exceptionnelle aux militaires blessés réformés ou admis à la retraite d'office du fait de la gravité de leurs infirmités imputables au service qui n'ont pas fait leur demande d'allocation pendant le délai imparti de 4 ans ;
- L'attribution d'une allocation, à des affiliés retardataires à faire valoir leur droit, n'apparaît pas de nature à mettre en péril l'équilibre financier des Fonds de Prévoyance.

## **Mesure 2 Valeur du point d'indice des PMI-VG - Incidences**

Depuis janvier 2005, l'indice des prix à la consommation était de 86,91 €, son augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été de 20,5 %. Durant la même période, celle de l'évolution de la valeur du point d'indice de PMI VG a été de 13,90 %. C'est donc une perte du pouvoir d'achat de 6,60 % qui touche particulièrement les Grands Invalides ou Grands Mutilés dont la PMI constitue l'essentiel des revenus.

La commission tripartite ayant débattu sur ce sujet accepterait de retenir la période 2010-2022 comme rattrapage du décalage avec une éventuelle mise en œuvre par étapes. Le groupe de travail recommande la conservation de l'indexation du point de PMI sur l'ITB-GI (Indice du Traitement Brut-Grille Indiciaire) avec maintien des dispositions actuelles révisées tous les deux ans. Cet examen portant sur l'évolution des indices ITB-GI et PMI se ferait en comparant leurs évolutions sur deux ans, compte tenu des enjeux budgétaires.

Le rapporteur spécial de la commission des finances du 5 juin 2019 remarque que le coût de la mise à niveau du rapport constant pourrait être couvert par les économies générées chaque année en raison de la baisse démographique des anciens combattants.



**La FNAM demande :**

- Que soit intégré, dans la loi de finances pour 2022, le rattrapage de l'écart de 6,60 % pour la période 2010/2022 sur deux ans, soit 3,30 % en 2022, et 3,30 % en 2023 ;
- De mettre en place un dispositif de revalorisation, à l'image de celui des retraites, qui prendrait en compte l'inflation.

Nota : La valeur du point d'indice de PMI-VG a une incidence sur la retraite du combattant, les pensions militaires d'invalidité et le plafond de la retraite mutualiste du combattant.

**Mesure 3 Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation**

Il y a près de 104 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait l'Office National des Pupilles de la Nation (ONPN).

Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des « Morts pour la France » et les pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale, la FNAM demande instamment:

- Que cesse toute discrimination entre eux, et qu'en raison de l'âge élevé des intéressés (plus de 82 ans en moyenne), une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée.

**Mesure 4 Le forfait patient urgence**

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 prévoit la mise en place d'un « forfait patient urgence » à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Il sera dû pour chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation. Les patients en affection de longue durée (ADL) ainsi que les invalides de guerre supporteront un forfait réduit à 8 €.

Cette mesure porte atteinte au droit à réparation et aux droits des blessés titulaires d'une pension militaire d'invalidité (PMI).

**La FNAM demande :**

La suppression de paiement du « forfait patient urgence » lors d'un passage aux urgences d'un patient bénéficiaire d'une pension militaire d'invalidité ou en affection de longue durée.

**Mesure 5 Reconnaissance du rôle des associations****La FNAM demande :**

- Que les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, dont l'action dans le domaine du civisme, pour la préservation de la Mémoire historique et pour l'éducation des jeunes s'exerce sur l'ensemble de la Nation, soient reconnues comme des associations d'intérêt général et ne soient plus exclues des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

# Vote des résolutions

## **Première résolution**

L'assemblée générale de la Fédération nationale André-Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2020, présenté par le secrétaire général. Adoptée à l'unanimité.

## **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2020, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes. Adoptée à l'unanimité.

## **Troisième résolution**

Affectation du résultat 2020 : L'assemblée générale affecte le résultat négatif de l'exercice 2020 de – 1 652 033,15 € à la réserve disponible, qui s'élèvera ainsi à 12 853 645,91 €. Adoptée à l'unanimité.

## **Quatrième résolution**

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2021 qui annonce un résultat avant amortissement de 1 678 297,94 €. Adoptée à l'unanimité.

## **Cinquième résolution**

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2020 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport. Adoptée à l'unanimité.

## **Sixième résolution**

L'assemblée générale renouvelle le mandat du Cabinet « Gestion et Contrôle » représenté par M. Guillaume Bellaïche, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et nomme M. Michael Sarfati en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée légale des six prochains exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026, conformément à l'article 11 des statuts. Adoptée à l'unanimité.



## **Septième résolution**

Suite au vote en assemblée générale le 12 septembre 2017 à Dijon, il a été réalisé, par les Domaines, une évaluation de la propriété de la Grande-Garenne. Les Domaines ont évalué cette propriété d'environ 98 ha (sans y inclure l'EHPAD) à 2 800 000 € avec une marge de plus ou moins 10 %.

La Grande-Garenne est quasiment fermée depuis mars 2020 par suite des confinements successifs. Au vu des circonstances et de la faible visibilité économique et sociale du devenir de ce domaine, le conseil d'administration réuni le 27 mai 2021 vous propose d'accepter la vente du domaine de la Grande-Garenne, hors EHPAD, sur la base de l'évaluation des Domaines de 2 800 000 €.

À cet effet, l'assemblée générale donne au président de la FNAM, les pouvoirs :

- Pour arrêter l'activité du Domaine à toute date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Pour vendre le Domaine au prix actuel de 2 800 000 €, avec marges de plus ou moins 10 %.

Aux effets ci-dessus, d'accomplir toutes démarches administratives ou autres, négocier et signer tous mandats, et, avec tous pouvoirs de délégation, faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire.

Résolution adoptée à la majorité – 7 900 voix contre – 4 100 abstentions.

## **Huitième résolution**

L'assemblée générale approuve la demande de modification des statuts sur le modèle type des associations reconnues d'utilité publique, approuvés par le Conseil d'État dans son avis du 19 juin 2018 et rendu public par le ministère de l'Intérieur le 6 août 2018, modèle modifié par le Conseil d'État le 2 avril 2020. L'assemblée générale approuve notamment les articles 5 et 7 des nouveaux statuts.

Résolution adoptée à la majorité – 2 000 voix contre – 700 abstentions

## **Neuvième résolution**

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires. Adoptée à l'unanimité.

# Allocution de Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG

## Extraits

Monsieur le président, Général, Chers amis, C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve, ici, à Nancy, à l'occasion de ce 87<sup>e</sup> congrès national. (...)

Au carrefour entre les pouvoirs publics, les armées, le monde combattant et les associations patriotiques, l'ONACVG demeure un relais essentiel. (...)

Toutefois, malgré la COVID 19 qui a bousculé nos habitudes, perturbé nos vies et parfois frappé des proches, l'Office a démontré sa capacité à garantir le service rendu aux ressortissants en période de crise. (...)

Priorité a été donnée aux ressortissants les plus fragiles afin qu'un accompagnement individualisé soit maintenu durant cette période d'isolement forcé. (...)

Les seules missions durablement affectées ont été les missions mémorielles car les actions furent souvent annulées ou reportées. Elles reprennent progressivement. (...)

L'approbation, le 2 juillet 2020, il y a un an, après plusieurs mois de négociations, du nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) a redonné une véritable dynamique à notre établissement. (...) Il détermine les objectifs pluriannuels, les actions et les moyens de l'établissement, selon 5 axes stratégiques. Il permet surtout à l'établissement d'avoir les moyens de ses ambitions.



## **Le premier axe : Assurer le meilleur service aux ressortissants**

Cet objectif est essentiel pour l'établissement qui doit pouvoir rendre un service plus rapide, équitable et simple, ainsi que toucher davantage de ressortissants, notamment ceux des nouvelles générations du feu. Les outils numériques d'accès aux droits et de suivi de l'activité dans chaque service seront développés dans ce but. (...)

## **L'axe 2 : Ancrer la politique de mémoire et de citoyenneté dans les territoires**

L'ONAC-VG continuera à entretenir un réseau territorial implanté dans chaque département qui permet de décliner localement la politique de mémoire du ministère des Armées et de l'État, en coopération étroite avec les associations d'anciens combattants et les armées. (...)



### **L'axe 3 : Renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée**

L'Office doit participer activement à l'effort du ministère des Armées pour maintenir l'attractivité du métier des armes. Pour cela, il fera bénéficier de leurs droits davantage de personnels militaires et de manière plus réactive [...]. Il proposera aux militaires blessés dans le cadre des opérations extérieures (OPEX) des actions en matière de réinsertion professionnelle comme de suivi social, en lien avec les partenaires sociaux et médicaux du ministère des Armées. Enfin, il donnera l'assurance au militaire qu'en toutes circonstances l'État sera aux côtés de ses proches. (...) Enfin, l'ONACVG accompagne également les ayants droit des soldats tués ou blessés en OPEX. (...)

### **L'axe 4 : Porter une nouvelle ambition pour le Bleuet de France**

(...) À partir d'une étude approfondie tant commerciale que juridique, un plan d'action sera mis en œuvre pour développer le Bleuet. Il s'articulera autour de trois projets :

- Moderniser, diversifier et rationaliser les méthodes de collecte ;
- Sanctuariser et amplifier les partenariats et mieux communiquer sur les actions concrètes menées au bénéfice des ressortissants ;
- Clarifier le rôle des associations et faire évoluer le statut du Bleuet.

### **L'axe 5 : Poursuivre la modernisation de l'Office**

(...) Le réseau départemental est maintenu pour la durée du COP mais l'Office, grâce à la dématérialisation des procédures, la réorganisation des missions et des soutiens en administration centrale [...] conduira une évolution à la baisse de ses effectifs. (...)

L'ONACVG en quelques chiffres :

- C'est 4 163 victimes directes d'attentats et membres des familles pris en charge par l'Office ;
- Près de 1 000 enfants de moins de 21 ans, pupilles de la Nation accompagnés au quotidien (études, formation, vie courante..) ;
- 243 800 cartes du combattant délivrées aux combattants des OPEX et environ 38 000 pour l'Algérie entre 62 et 64. (...)

Je ne peux terminer ce discours sans avoir une pensée particulière pour M. Alain Clerc. Le colonel Clerc était un des membres les plus éminents du conseil d'administration de l'Office. Quelques jours avant sa disparition, il avait participé à une réunion de ce conseil, et à celle du collège du Bleuet de France dont il était le premier vice-président. Il était à ma droite lors du déjeuner entre ces deux réunions, et il m'avait encore parlé, avec pertinence, engagement et passion, du monde combattant. Je salue sa mémoire et son œuvre. (...)

Je voudrais, enfin, adresser mes remerciements à tous ceux d'entre vous, et ils sont nombreux ! qui siègent dans les conseils départementaux de l'ONAC, et donnent de leur temps, de leurs compétences, de leur cœur, pour participer à ces conseils, aux nobles missions de solidarité et de mémoire de l'Office. (...)

Je voudrais aussi adresser mes remerciements aux porte-drapeaux, que je salue aussi, à Paris comme en Province, lors des cérémonies commémoratives.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention.

## Cérémonie à la Porte Désilles

À l'issue des travaux le mercredi 8 septembre, les participants se sont retrouvés autour du mémorial Désilles pour une cérémonie solennelle en présence des autorités civiles et militaires, d'une représentation militaire accompagnée de deux Zouaves au tambour et clairon. Les gerbes ont été déposées simultanément.



## Le congrès en photos







L'accueil des congressistes.



## Visite du Hartsmannwillerkopf

© Geneviève Engel

À l'issue du congrès, le conseil d'administration de la FNAM s'est rendu à l'Historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf, le 10 septembre. Après une cérémonie solennelle, deux gerbes ont été déposées : la première par MM. Robert Rideau, président de la FNAM, Henri Schwindt, président délégué de la FNAM, et Jean Klinkert, président du Hartmannswillerkopf ; la deuxième par M. Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (Gueules cassées), le colonel Pratt, chef de corps du 152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Colmar et le général Neuville, premier vice-président délégué de l'Historial.

Les porte-drapeaux de Mulhouse, Andrée Moravlick et Didier Boge, et le chef du proto-



cole, le commandant Lecomte du 152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Colmar, étaient également présents.

L'après-midi a été consacré à la visite guidée des expositions permanente et temporaire et de la salle de projection par le président Jean Klinkert et le guide de l'Historial.

© Geneviève Engel



© Geneviève Engel







# Cérémonie au mémorial Désilles à Nancy